

Pour ne jamais oublier les morts de la Grande Guerre

Le monument aux morts de 1914-18 existe à Bron depuis maintenant cent ans. Quatre années d'efforts et de patience furent nécessaires à sa réalisation.

À peine un mois et demi après l'Armistice.

Il n'en aura pas fallu plus pour que le conseil municipal de Bron décide, le 27 décembre 1918, d'élever un monument aux morts de la Première Guerre mondiale. Et pour en financer la construction, les élus lancent une grande souscription, alimentée d'emblée par un premier versement municipal de 5 000 francs. Las, même si les Brondillants se retrouvent unanimes pour commémorer la fin de « la plus formidable et la plus injuste des guerres », l'argent peine à rentrer dans les caisses : en novembre 1919, elles ne contiennent qu'un peu plus de 10 000 francs, soit moins du quart du coût estimé du monument. Loin de se décourager, le conseil municipal et la population multiplient alors les initiatives ; l'on quête à domicile, tandis que des fêtes populaires alimentent la bonne cause. Celles d'avril 1922 voient ainsi la tombola, le concert de l'Amicale Boules, le tir à la carabine, le banquet et les dons en mains propres amener à eux seuls 10 000 francs, juste la somme qu'il faut pour boucler le budget.

Le monument, lui, n'a pas attendu cette échéance pour commencer à sortir de terre. L'on se chamaille bien un peu pour le choix de l'emplacement, entre le cimetière et une place publique, mais la première proposition emporte les suffrages. La construction débute à l'automne 1920, par un caveau destiné à accueillir les dépouilles



La construction débute à l'automne 1920, par un caveau destiné à accueillir les dépouilles des Poilus brondillants

des Poilus brondillants victimes du conflit. En été 1921, l'on passe au socle, une base carrée de 8 mètres de côté et haute de quatre marches, œuvre d'Henri Foriel, « entrepreneur de marbrerie pour monument funéraire » à Bron. Puis au printemps 1922, vient le tour de la pièce maîtresse : un obélisque de 6 mètres de haut, décoré au sommet et à sa base de couronnes



Le caveau collectif accueille neuf dépouilles de Poilus brondilants

de feuilles de chêne et de laurier, et portant sur ses quatre faces le nom des 73 Brondillants morts pour la France. Au centre de la pierre, tournée vers l'entrée du cimetière, une inscription en grandes lettres rappelle aux vivants et aux générations à venir la destination du monument : « Aux morts pour la Patrie, 1914-1918 ». Le tout s'avère simple, émouvant, sans être ni martial ni tonitruant. Ici, point de fantassin courant sus

« Le tout s'avère simple, émouvant, sans être ni martial, ni tonitruant »

à l'ennemi baïonnette au canon, point d'obus, point de coq gaulois claironnant la victoire. À peine voit-on, au pied de l'obélisque, un casque abandonné au sol, pour incarner tous ceux qui ont perdu la vie dans l'horrible conflit. Ainsi l'ont voulu les Brondillants, qui n'apportent pas une seule modification au projet déposé dès novembre 1920 par l'auteur de cette œuvre : l'architecte communal, Théodore Revol. Quant à la pierre, un calcaire aussi immaculé que du marbre, elle a été extraite en Côte-d'Or, à Comblanchien, et a été sculptée par une entreprise de l'avenue Berthelot à Lyon. Ses six blocs ont coûté une fortune, 26 500 francs à eux seuls, mais le jeu en valait la chandelle car cent ans plus tard, le monument parait avoir été érigé hier.

Son inauguration intervient le 1^{er} novembre 1922, dans la plus grande simplicité. « C'est ainsi en effet, qu'il appartient aux vivants d'honorer leurs glorieux morts », écrivit un député invité à la cérémonie.

Le caveau municipal

Chose remarquable en région lyonnaise, le monument aux morts brondillant fait aussi office de caveau collectif, accueillant neuf Poilus de la commune décédés lors de la Grande Guerre. Sa construction fut décidée par le conseil municipal du 23 octobre 1920, alors que les familles commençaient à rapatrier leurs morts depuis les champs de bataille ou les lieux d'implantation des hôpitaux militaires. Pour pouvoir disposer d'une place dans ce caveau, il suffisait de répondre à un courrier envoyé par le maire quelques semaines auparavant. Certaines réponses des familles ont été conservées, comme celle de la veuve Parisot, qui prie la commune « de vouloir bien faire le nécessaire en vue du transfert de mon mari I éon Parisot du cimetière de Senlis où il est inhumé tombe n° 499, jusqu'à Bron. D'autre part je désire qu'il repose aux côtés de ses camarades au monument des Morts du cimetière de Bron ». Quant à ce parent anonyme, il explique en une lettre poignante, que le corps de son fils ne pourra être enterré à Bron : « mon fils ayant été tué en pleine bataille, il me sera difficile peut-être pour reconnaître ses restes au milieu de tant de camarades tombés en même temps que lui ». Seul demeure de cette victime de l'abominable guerre, un nom inscrit dans les archives et sur notre monument. Pour ne jamais oublier.

Aline Vallais

Sources : Archives de Bron, délibérations municipales (1918-1923), et cartons DM 1114 et 1115. Remerciements à J.M. Guillaud pour son aide.